

**Propreté urbaine :
c'est l'affaire de tous !**

www.ville-caluire.fr

Rythmes

Le magazine d'informations municipales de Caluire et Cuire



2 ÉDITORIAL



4 TROIS QUESTIONS À...

Marie-Odile Carret, adjointe à l'action sociale.



5 TEMPS FORTS

Pour ne jamais oublier.



8 QUALITÉ DE SERVICES

Voisins solidaires et attentifs.



12 QUALITÉ DE VILLE

Bienvenue aux nouveaux professionnels.



18 QUALITÉ DE VIE

Ambroisie



22 DOSSIER

Propreté urbaine : c'est l'affaire de tous !



29 CULTURE



39 ASSOCIATIONS



41 AGENDA

DIRECTEURS DE LA PUBLICATION Philippe Cochet-Côme Tollef - RÉDACTION Service communication - A. Ballet - PHOTOGRAPHIES Service communication - L. Calistri - S. Thabouret - Thinkstock - Fotolia - CRÉATION MAQUETTE, MISE EN PAGE pagina_communication - IMPRESSION ica Courand & Associés - Magazine imprimé par un imprimeur certifié "imprim'vert", label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées 14001 protection de l'environnement. Impression sur un papier issu d'usines ISO 14001 respectant les règles de la gestion forestière responsable.



Ville amie des enfants



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.





Chères Caluirardes, Chers Caluirards,

en ce début juin, il est de tradition de dévoiler la nouvelle saison du Radiant.

Avec 100 000 spectateurs lors la saison 2013/2014, cette salle a fait la démonstration de son rayonnement sur la métropole lyonnaise.

Les chiffres de la saison suivante confirment cet attrait et ne doutons pas une seconde qu'à la vue de la nouvelle programmation le public sera au rendez-vous. Cette année, Famille et humour sont à l'honneur.

De la guitare aux rimes, des chœurs aux répliques, en passant par les pas de deux, le Radiant-Bellevue donne le tempo avec toutes les formes d'expression artistique. C'est le lieu incontournable du mot, du geste et de l'acoustique hétéroclite.

La programmation de Victor Bosch et son équipe est d'une richesse incroyable. Petits et grands, Caluirards ou non, amateurs ou public éclairé, tous vibreront encore au cours de cette nouvelle saison.

Comme vous pourrez le constater un peu plus loin dans ce magazine, les Caluirards bénéficieront de nouvelles conditions avantageuses, avec une réservation prioritaire des abonnements et la création d'un abonnement famille.

Levez le rideau !

*Philippe Cochet,
Député-Maire de Caluire et Cuire*

HÔTEL DE VILLE

Place du Dr Frédéric Dugoujon - BP 79 - 69642 Caluire et Cuire cedex

Téléphone : 04 78 98 80 80 - 24h/24h (répondeur après 17h) - Télécopie : 04 78 23 12 65

Mail : mairie@ville-caluire.fr - Site : www.ville-caluire.fr

Horaires : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h / Le samedi de 8h30 à 12h.

Allo Mairie : 0 8000 69 300

Marie-Odile Carret, adjointe déléguée à l'action sociale

Qu'est-ce que le dispositif solidarité été : pourquoi a-t-il été créé et à qui s'adresse-t-il ?

Très attendu par beaucoup d'entre nous, l'été peut parfois être synonyme de difficultés pour certaines personnes âgées ou handicapées. Plus vulnérables face aux fortes chaleurs, elles sont parfois également isolées à cause du départ en vacances de leur famille, voisins ou aide à domicile... Cet isolement accroît les risques pour ces personnes fragiles. C'est pourquoi la Municipalité active chaque été le dispositif "solidarité été". Coordonné par le Centre communal d'action sociale (CCAS), ce service s'adresse aux Caluirards âgés ou handicapés qui ressentent le besoin d'être accompagnés pendant la saison estivale pour affronter les fortes chaleurs et rompre leur isolement.

Concrètement, quels sont les services proposés dans le cadre de ce dispositif ?

Les étudiants, missionnés et formés par le CCAS, se rendent régulièrement au domicile des personnes suivies, pour discuter, prendre des nouvelles ou bien les accompagner faire quelques courses ou chez le médecin par exemple. Des balades encadrées par un agent du CCAS sont aussi proposées en petits groupes. Elles permettent de rompre la monotonie et de se changer les idées. Par ailleurs, un service de « réconfort téléphonique » a été mis en place : chaque jour, à un horaire défini, la personne inscrite appelle le CCAS. Si elle ne le fait pas, c'est un agent du CCAS qui l'appelle pour s'assurer que tout va bien.

Quels conseils donneriez-vous pour mieux affronter les fortes chaleurs ?

Tout d'abord, il faut se protéger en portant des vêtements amples et légers, de préférence de couleur pâle. Il est important de boire régulièrement de l'eau, sans attendre d'avoir soif, mais il faut éviter les boissons alcoolisées, très sucrées ou à forte teneur en caféine ou théine. Pour vous rafraîchir, vous pouvez vous asperger d'eau fraîche, poser un linge humide sur le front et la nuque ou utiliser un brumisateur. Évitez de sortir pendant les heures les plus chaudes. Pour rafraîchir votre habitation, fermez



En cas de fortes chaleurs, soyons encore plus attentifs aux personnes fragiles : assurons-nous qu'elles vont bien et contactons le CCAS si elles ont besoin d'être accompagnées



CCAS : 04 78 98 80 84

les volets et les fenêtres quand il y a du soleil, ouvrez-les le soir, quand la température est redescendue. Sachez que le CCAS peut conduire les personnes âgées ou handicapées au Foyer Soleil ou à la Résidence Marie Lyan qui disposent de pièces rafraîchies. Si vous vous sentez affaibli(e), n'hésitez pas à appeler le CCAS pour être accompagné et/ ou être inscrit sur le registre des personnes vulnérables qui seront contactées en priorité en cas d'alerte météo (canicule, mais aussi très grand froid).

Pour ne jamais oublier

Près de 500 écoliers issus de classes de CM1 et CM2 de Caluire et Cuire et de Lyon ont emprunté les « Chemins de la Mémoire », jeudi 7 mai dernier, à la veille des commémorations de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Partis de la place Bellecour, les enfants ont cheminé jusqu'à la place Croix Paquet, puis jusqu'à l'esplanade de l'Hôtel



de Ville de Caluire et Cuire, où ils ont pu découvrir une exposition d'œuvres réalisées en classe par leurs camarades sur le thème de la résistance. Ils se sont ensuite rassemblés devant le Mémorial Jean Moulin, où les attendaient des élus de la Ville et des anciens combattants. C'est en chantant « La Marseillaise », puis « Le chant des partisans », hymne à la résistance, que les classes ont ensuite rendu hommage à tous ces hommes et ces femmes tombés pour la France. Organisée chaque année par l'Union sportive des écoles primaires (USEP) du département du Rhône, cette rencontre pédestre et culturelle concilie l'enseignement des valeurs, la résistance physique et la mémoire et constitue chaque année un moment fort pour les écoliers.

De nombreux Caluirards s'étaient réunis aux côtés des anciens combattants et des élus municipaux en ce 8 mai 2015 pour célébrer le 70^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Interprétés par les musiciens de l'Harmonie de Caluire « La Sonnerie aux morts » et « Le Chant des partisans » ont rendu encore plus poignante cette cérémonie déjà très chargée en émotion.



Cette journée avait sans doute une signification encore plus grande pour Jean Nallit, puisqu'elle marquait également le 70^e anniversaire de sa libération du camp de Buchenwald. Engagé dans la Résistance dès 1941, il fut arrêté et déporté en 1944. 70 ans jour pour jour après sa libération, il a tenu à être présent avec son épouse pour honorer la mémoire de ses camarades et témoigner du passé, comme il n'a de cesse de le faire, en particulier auprès des jeunes. Une salve d'applaudissements lui a été réservée par l'assistance particulièrement émue.

Le 8 mai dernier, à l'occasion des commémorations de la fin de la Seconde Guerre mondiale, des visites guidées du Mémorial Jean Moulin étaient organisées toute la journée. Plus de 200 personnes en ont profité pour venir découvrir ce haut lieu de Mémoire et rendre hommage à Jean Moulin et à tous les Résistants. À noter : le Mémorial Jean Moulin est ouvert toute l'année. Des visites peuvent être organisées sur simple demande.



Renseignements et réservations :
04 78 98 85 26.

Durée de la visite guidée : 1 heure
Tarifs : 2€, gratuité pour les moins de 18 ans, les anciens combattants et les habitants de Caluire et Cuire.

Nouvelle saison

Pour cette nouvelle saison du Radiant-Bellevue, le théâtre, la danse, la musique, la chanson, le cirque, l'humour, etc. seront une fois encore la toile de fond de cette programmation, où la folie des idées singulières côtoie les simples rires des comédies !

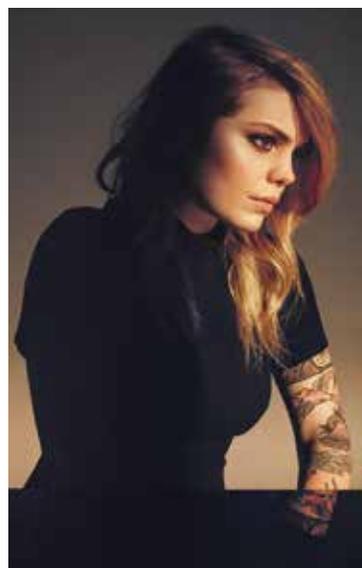
Au programme : Valérie Lemerrier, Brigitte, Romain Duris & Marina Foïs, Mourad Merzouki, Cœur de pirate, Michel Jonasz Quartet, Élie Semoun, André Dussollier, Arno, François Morel, Oxmo Puccino, Izïa, Pietragalla Derouault, The Do, Michel Leeb et bien d'autres...

Retrouvez toute la programmation sur www.radiant-bellevue.fr ou demandez votre brochure auprès du service billetterie du Radiant-Bellevue (04 72 10 22 19).



RADIANT-BELLEVUE

1, rue Jean Moulin - 04 72 10 22 19
www.radiant-bellevue.fr



Ouverture des abonnements !

Vos avantages abonnés :

> Une période de réservation prioritaire du 4 au 16 juin 2015 avant l'ouverture de la vente des places à l'unité. Vous avez ensuite la possibilité de vous abonner tout au long de la saison.

- ▶ Une réduction jusqu'à 29% sur le tarif plein
- ▶ La possibilité d'échanger vos places sans frais jusqu'à 48h avant le spectacle
- ▶ La possibilité d'ajouter d'autres spectacles à votre abonnement tout au long de la saison en bénéficiant toujours de votre tarif abonné
- ▶ Des places réservées sur les spectacles mises en vente en avant-première

▶ La possibilité de régler votre abonnement en 2 ou 3 fois sans frais (pour toute souscription avant le 10 juillet 2015)

Nouveauté 2015/2016 : l'abonnement famille !

Choisissez 3 spectacles parmi ceux sélectionnés par le Radiant-Bellevue pour une sortie en famille :

- ▶ Abonnement 3 spectacles pour un adulte et un enfant (de moins de 15 ans) : 90 €.
- ▶ Adulte supplémentaire : 15€ la place (maximum 1 par spectacle)/
- ▶ Enfant supplémentaire (de moins de 15 ans) : 15€ la place (maximum 2 par spectacle)



LE + CALUIRARD !

Habitants de Caluire et Cuire : le Radiant-Bellevue vous fait bénéficier de la période de réservation prioritaire des abonnés et adhérents du 4 au 16 juin 2015, pour l'achat de vos places à l'unité.



INFOS PRATIQUES :

Ouverture de la billetterie : du mardi au vendredi de 11h30 à 17h00 et 1 heure avant le début des spectacles. Ouvertures exceptionnelles le samedi 6 juin et les lundis 8, 15, 22 et 29 juin.
Infos : 04 72 10 22 19
Pour les billets à l'unité : les réservations à l'unité seront ouvertes à partir du 17 juin pour tous les spectacles de notre saison.

Une toile sous les étoiles

Comme chaque année au début de l'été, la Ville de Caluire et Cuire vous invite à la projection gratuite et en plein air de deux films destinés à toute la famille. Au programme :

QU'EST-CE QU'ON A FAIT AU BON DIEU ?



SAMEDI 27 JUIN, À 22H.

Esplanade de l'Hôtel de Ville.

Réalisé par Philippe de Chauveron.

Avec Christian Clavier, Chantal Lauby, Ary Abittan.

Claude et Marie Verneuil, issus de la grande bourgeoisie catholique provinciale sont des parents plutôt "vieille France". Mais ils se sont toujours obligés à faire preuve d'ouverture d'esprit... Les pilules furent cependant bien difficiles à avaler quand leur première fille épousa un musulman, leur seconde un juif et leur troisième un chinois. Leurs espoirs de voir enfin l'une d'elles se marier à l'église se cristallisent donc sur la cadette, qui, alléluia, vient de rencontrer un bon catholique...

MR PEABODY ET SHERMAN : LES VOYAGES DANS LE TEMPS



SAMEDI 4 JUILLET, À 22H.

Parc des Berges de Saint-Clair.

De Rob Minkoff. Film d'animation à partir de 6 ans.

M. Peabody est la personne la plus intelligente au monde. Il est à la fois lauréat du prix Nobel, champion olympique, grand chef cuisinier... et il se trouve aussi être un chien ! Bien qu'il soit un génie dans tous les domaines, M. Peabody est sur le point de relever son plus grand défi : être père. Pour aider Sherman, son petit garçon adoptif, à se préparer pour l'école, il décide de lui apprendre l'histoire et construit alors une machine à voyager dans le temps. Les choses commencent à mal tourner quand Sherman enfreint les règles et perd accidentellement dans le temps Penny, sa camarade de classe.

Dispositif vigilance citoyenne

Voisins attentifs et solidaires !

Vous aimez votre quartier et souhaitez préserver sa tranquillité ? Vous êtes attentifs à vos voisins ? Participez au dispositif "vigilance citoyenne", piloté par la Ville de Caluire et Cuire en partenariat avec la police nationale.



En quoi consiste le dispositif « vigilance citoyenne » ?

Ce dispositif s'appuie sur la vigilance d'un petit groupe d'habitants -les voisins volontaires- pour préserver la tranquillité et la sécurité des quartiers. Son objectif est de lutter contre la délinquance, et notamment contre les cambriolages,

mais il permet aussi de veiller sur les personnes fragiles et/ou isolées.

Qui sont les voisins volontaires ?

Les voisins volontaires sont des Caluirards qui connaissent bien leur quartier et ses habitants et sont capables de détecter toute situation anormale : véhicule suspect, rôdeurs, départ de feu, fenêtre

ouverte dans une habitation inoccupée, dégradations ou encore, volets restés anormalement fermés chez une personne seule... Lorsqu'ils constatent un événement de ce type, les voisins volontaires ont pour mission d'alerter immédiatement les forces de l'ordre ou le service municipal concerné.

Veiller, ne pas surveiller...

Les voisins volontaires ne surveillent pas. Ils exercent une vigilance bienveillante, dans le respect de l'intimité et de la vie privée de leurs voisins. Ils n'effectuent pas d'observation déplacée ni de « ronde », mais sont attentifs et vigilants au quotidien.

Être vigilant, pas justicier...

Les voisins vigilants n'ont pas non plus vocation à se substituer aux forces de l'ordre ou aux services municipaux. Leur rôle n'est pas d'intervenir à leur place, mais de les prévenir de tout événement suspect constaté, afin que ceux-ci puissent intervenir rapidement et de manière appropriée. Chaque personne participant à ce dispositif signe une charte l'engageant à respecter ces principes fondamentaux.

Un dispositif préventif et dissuasif

La simple présence de voisins vigilants dans un quartier, signalée par des autocollants, dissuade les actes de délinquance. Dans les communes où un dispositif similaire a été testé, on constate une diminution de 20 à 40% des cambriolages.

Devenez voisins volontaires !

Une équipe d'une dizaine de personnes a déjà été constituée, mais vous pouvez encore la rejoindre. Nous avons notamment besoin de voisins volontaires à Cuire le Haut, Bissardon, Saint-Clair et Cuire le Bas. Les personnes qui s'engagent dans le dispositif doivent signer une charte et participer à des réunions régulières (environ une fois par mois). Vous souhaitez participer ? **Contactez la police municipale au 04 78 98 81 47.**



« **Ce dispositif repose sur la solidarité, le civisme et le bon sens. Il ne s'agit pas de remplacer les forces de l'ordre ou de dénoncer son voisin, mais plutôt d'être attentif à son prochain et de s'impliquer pour préserver la qualité de vie de son quartier.** »

Pierre Nouvelle, adjoint délégué à la sécurité.

Opération tranquillité vacances : partez sereins !



Depuis plusieurs années, les services de police municipale et nationale proposent aux Caluirards de surveiller leur habitation en leur absence.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ? Tout Caluirard. La démarche est gratuite et une simple inscription suffit.

COMMENT S'INSCRIRE ? Les demandes sont recensées au commissariat de Police nationale (04 72 27 06 14)

EN QUOI CONSISTE L'OPÉRATION ? Les agents de la Police nationale et municipale travaillent conjointement sur cette opération. Au cours de leurs tournées et sur les lieux de chaque domicile inscrit, ils s'assurent qu'aucun délit n'ait été commis.



POLICE NATIONALE
Place du Docteur Dugoujon - 04 72 27 06 14



Centres de loisirs Prêts pour les vacances ?

Le compte à rebours a commencé. Dans quelques semaines, les vacances d'été vont débiter... Si ce n'est pas encore fait, découvrez vite les activités proposées par les centres de loisirs municipaux à vos enfants et à vos adolescents !

Caluire Juniors pour les enfants de 3-11 ans

Un programme permettra aux enfants âgés de 3 à 11 ans de passer de bonnes vacances, entourés de petits copains du même âge, autour de différents thèmes.

Pour les 3 à 5 ans :

Sorties à l'extérieur (parc de Parilly, de Saint-Martin la Plaine, des oiseaux, Touro parc, plan d'eau du Colombier,..), grands jeux à thème et activités variées (cuisine, activités manuelles, sportives, culturelles, etc.)... Tout sera mis en œuvre pour développer l'imaginaire de nos bambins et pour qu'ils s'amuse avec leurs copains !

Pour les 6 à 11 ans :

Sorties accrobranche, initiation à l'optimist (petit voilier), piscine, journées au lac des Sapins, à Miribel Jonage, à Courzieu ou au parc de Parilly, chasse au trésor, kermesses, olympiades... Voici un petit éventail des activités qui seront proposées aux « grands » de Caluire Juniors cet été. Elles viendront occuper des semaines à thème aux intitulés pleins de promesses : « À l'école des sorciers », « Retour vers le futur », « Indiana Jones », « L'été indien »...

Caluire Juniors accueillera les enfants de 3 à 11 ans :

- Du lundi 6 au vendredi 10 juillet inclus.
- Du mercredi 15 au vendredi 31 juillet inclus
- Et du lundi 24 au vendredi 28 août inclus.

Inscriptions :

QUAND ? Pour les Caluirards : à partir du samedi 6 juin, de 8h à 15h.

Pour les non Caluirards : à partir du mardi 23 juin. Puis les mardis et jeudis, de 9h à 12h et de 14h à 18h et les mercredis, de 8h à 18h.

OÙ ? Au centre de loisirs Caluire Juniors : 19, montée des Forts

COMMENT : l'inscription se fait au centre de loisirs (aux dates et horaires indiqués ci-dessus), par le représentant légal de l'enfant. Vous pouvez télécharger la fiche d'inscription à compléter ainsi que le règlement du centre sur www.ville-caluire.fr. Vous y trouverez également la liste des pièces justificatives à fournir. Attention, pour inscrire votre enfant, le dossier doit être complet !

Plus d'informations : 04 72 07 48 80



CALUIRE JEUNES

16, rue Frédéric Mistral - 04 72 27 05 13

Caluire Jeunes pour les 12-18 ans

Le centre de loisirs Caluire Jeunes, destiné aux plus grands, propose comme chaque été un programme d'activités variées, à la carte, afin que chacun puisse profiter de ses vacances selon ses envies. À l'extérieur ou sur le centre, en demi-journée ou en journée complète, au cours de stages ou séjours, les jeunes pourront s'initier à diverses activités (slack line, paddle, danse, tournoi sportif...), découvrir de nouveaux lieux et profiter des joies de l'été (baignades, accrobranche, megalaser en plein air...)

Ouverture des inscriptions pour l'été :

**Le lundi 8 juin pour les Caluirards
(le 15 juin pour les non Caluirards)**

Ouverture de Caluire jeunes pour les inscriptions :

Les lundis, mardis et jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Les mercredis, de 8h30 à 18h30.

Ainsi que les samedis 18 et 25 juin et le samedi 4 juillet, de 9h à 12.

Le programme de l'été sera mis à votre disposition sur le site internet de la Ville et à Caluire Jeunes.

Infos ouverture été 2015:

Caluire Jeunes accueillera les ados :

- Du lundi 6 au vendredi 10 juillet.
- Du mercredi 15 au vendredi 31 juillet.
- Du lundi 24 au lundi 31 août.

Zoom sur les séjours (inscription en cours) :

Il reste quelques places pour les séjours suivants :

« 100 % mer », « L'échappée verte », « Chantier Jeunes » et « Chantier Loisirs ».
Plus d'infos sur www.ville-caluire.fr

Bienvenue aux "petits nouveaux" !

Les plus jeunes qui feront leur entrée en classe de 6^e en septembre sont les bienvenus dès cet été à Caluire Jeunes!

Plus d'info sur l'adhésion et les premières inscriptions sur www.ville-caluire.fr ou par téléphone au 04 72 27 05 13.

L'équipe de Caluire Jeunes se tient à la disposition des familles pour présenter la structure et son fonctionnement.

Une nouvelle auto-école **au Vernay !**



Emmanuel Foucaud vient de créer son entreprise, l'Auto-Ecole Le Vernay, dans un local tout neuf niché au cœur du quartier. Un « plus » pour tout Caluire et Cuire, qui voit ainsi augmenter son offre de services à destination des apprentis conducteurs.

C'est à la fois un choix marketing et une volonté de s'installer dans un quartier agréable et actif qui a conduit Emmanuel Foucaud au Vernay et à la création de son auto-école. Il y propose un service très professionnel, qui se veut multiple et efficace : formation traditionnelle pour le permis B, formations conduite accompagnée et conduite supervisée, cours de perfectionnement, pour la remise à niveau. Dans une salle entièrement équipée, les cours de code sont donnés

grâce à un outil moderne (vidéo + internet) qui met les élèves dans les conditions de l'examen, avec un suivi pédagogique de grande qualité.

À deux pas des arrêts de bus, avec un stationnement aisé sur la place du Vernay, cette auto-école dynamique va très vite faire sa place...



AUTO-ÉCOLE LE VERNAY
8, rue Pierre Bourgeois
(place du Vernay) - 04 78 58 03 77

Bienvenue aux nouveaux professionnels

MARIE MULLER SCHILFARTH

KINÉSITHÉRAPEUTE

323, chemin des bruyères

09 86 29 04 00

marie.schilfarth@hotmail.fr

MÉLISSA JULIENNE

OSTÉOPATHE D.O

20, route de Strasbourg

07 82 68 34 64

www.melissajulienne-osteopathe.fr

RENO AND CO

Rénovation tout corps d'état

(plomberie, électricité, carrelage,
menuiserie, peinture...)

102, rue Jean Moulin.

06 01 73 11 04

renoandcompany@gmail.com

Cabinet "PSYLIANCE"

Mme GUILLOTTE Lydie

Psychologue (Diplômée d'état),
psychothérapeute

59, rue Pierre Brunier

69300 Caluire-et-Cuire

06 95 59 09 20

lydie.guillotte@gmail.com

Environnement, un beau partenariat

Le vendredi 10 avril dernier, la Ville de Caluire et Cuire a signé une convention de partenariat avec l'Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole de Lyon-Dardilly-Ecully (EPLEFPA). Une façon d'officialiser plusieurs années de collaboration.



Très impliquées dans la préservation du cadre de vie, des ressources et du développement durable, les deux institutions ont décidé, à travers ce partenariat, d'unir leurs compétences afin de mener des campagnes de sensibilisation auprès des citoyens de Caluire et Cuire et de réaffirmer leur engagement commun en faveur de la protection de l'environnement.

Cette convention s'articulera autour de quatre axes majeurs :

- ✓ la formation et la pratique professionnelle,
- ✓ la participation à l'animation du territoire, l'innovation technologique et l'audit environnemental,
- ✓ l'ingénierie technique et financière,
- ✓ la production et la promotion des végétaux.

Elle permettra, entre autres, la mise en place d'un certain nombre d'actions, que ce soit à travers des projets éducatifs destinés aux plus jeunes (en les accueillant sur un de leur site pour une journée pédagogique) ou à travers des actions

directes auprès d'un public adulte (en intervenant sur la voie verte, sur les marchés ou lors de manifestations). Un accord commercial pourra également être envisagé afin que l'EPLEFPA se charge de la production, de manière partielle ou totale, des plantes destinées au fleurissement de la Ville de Caluire et Cuire.

De son côté, la Ville prendra en charge la formation de certains apprentis / stagiaires du lycée ou du centre de formation qui assure l'apprentissage des agents de la Ville sur certaines thématiques (ophyto, plan de désherbage...). Elle pourra aussi proposer certains de ses agents comme intervenants dans le cadre des formations proposées par l'EPLEFPA. Caluire et Cuire bénéficiera également de l'assistance de son partenaire en matière d'ingénierie technique et financière (recherche de co-financements) et de ses conseils dans le cadre du respect de ses chartes (Charte de l'arbre et Charte régionale d'entretien des espaces publics).



Patrice : **Patriste !**

Patrice Simonin a abandonné son métier dans la banque pour se consacrer entièrement à sa passion : le spectacle, la scène, la chanson. Patriste, en parfait accord avec son nom de scène, apporte la bonne humeur et la musique là où elles ont la plus grande utilité.

Sa vocation artistique, il la cultive depuis l'enfance. Mais quand l'opportunité de faire le grand saut vers la scène se présente, plus d'hésitation : il entre dans le monde, peut-être aléatoire mais tellement passionnant, des intermittents du spectacle. Avec pour bagage son travail à l'École nationale de musique de Villeurbanne, sa créativité et... l'intégrale de l'œuvre de Bourvil, artiste qu'il vénère avec la tendresse qui convient.

Grâce à son répertoire d'avant-guerre qui peut paraître suranné, mais tellement apprécié, il se fait artiste « thérapeutique » dans les maisons de retraite, les hôpitaux et maintenant le monde du handicap mental...

Au-delà, Patriste constitue un vrai réseau, notamment à Caluire et Cuire, où il habite, noue des liens forts, tout de tendresse, avec son public, et il continue de rêver à ses prochains spectacles. Des projets de création, de tournées, qu'il compte bien faire voir et entendre le plus largement possible... Comme ce *P'tit Clown*, texte de lui-même et musique de Michèle Bernard, qu'il chante et dont il enfile le costume avec bonheur.



Retrouvez l'artiste sur son site internet :

www.patriste-chanteur.com

06 47 84 78 49

Arthur Fakrikian, un pionnier du karaté mis à l'honneur

Le Caluirard Arthur Fakrikian a reçu la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports.

Le 3 avril dernier, Arthur Fakrikian recevait des mains du député-maire Philippe Cochet la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports, récompensant son engagement associatif dans le monde du karaté depuis plus de 50 ans. Caluirard depuis 40 ans, il s'est investi dans la transmission et la pratique du karaté. Arthur Fakrikian découvre le karaté au milieu des années 60, alors que cette discipline est peu implantée en France et est séduit par l'esprit ludique, technique et respectueux de ce sport. Il se spécialise dans la discipline Shotokai, orientée sur la technique, et obtient une ceinture noire 4^e dan. Arthur Fakrikian devient professeur de karaté afin de transmettre sa passion et ses connaissances et s'implique au fil des années dans le monde associatif lyonnais. Il a également été dirigeant du Shotokai France et membre de la ligue du lyonnais. Le karatéka a reçu avec cette belle récompense avec plaisir et avec toute la modestie qui le caractérise.



Graine de championne



Elsa Jacquemot porte maintenant le survêtement de l'équipe de France de tennis ! Cette jeune Caluirarde fait en effet partie des toutes meilleures de sa catégorie d'âge et a intégré l'équipe nationale des 12 ans.

Son parcours, Elsa le doit avant tout à sa passion du tennis, un sport qu'elle vit à 200% tout en étant élève de 6^e en sports-études. Une passion qui la motive au point de s'entraîner chaque jour après la classe. Entraînement tennistique, physique aussi, avec un suivi permanent assuré par ses très attentifs parents, par son coach Cédric Lenoir et les entraîneurs de la Ligue du Lyonnais et de l'élite française. Du coup, les résultats suivent, avec des « perfs » nombreuses et un classement (4/6 actuellement) qui grimpe, grimpe... Tournois nationaux, mais aussi européens par équipes, où elle se frotte aux meilleures concurrentes du vieux continent.

Prochains rendez-vous : les championnats du Rhône, du Lyonnais, puis de France et d'autres sollicitations de l'équipe de France... Nous lui souhaitons beaucoup de réussite et vous tiendrons informés de ses résultats.



Projets d'école...

Chaque année, la bibliothèque municipale de Caluire et Cuire accueille des classes des écoles caluirardes auxquelles elle propose de travailler autour d'une thématique commune. Le thème retenu cette année ? L'égalité filles / garçons. Un vaste sujet qui a occupé et passionné nos petits écoliers durant toute l'année scolaire.

Plus de 700 élèves issus de 31 classes de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) de la commune ont participé à ce projet et travaillé autour du thème de l'égalité filles/garçons tout au long de l'année scolaire. Chaque classe aura été accueillie trois fois à la bibliothèque municipale. Lors des deux premières séances, les bibliothécaires ont présenté aux élèves des ouvrages traitant de l'égalité filles/garçons et les ont aidés à effectuer des recherches documentaires sur le sujet.

La dernière séance sera l'occasion pour les enfants de découvrir une exposition réunissant des œuvres traitant de ce thème et des travaux réalisés par les élèves eux-mêmes dans le cadre du projet. Expositions que vous pouvez vous-même découvrir à la bibliothèque municipale (voir notre encadré).

Un projet transversal

Élaborés en collaboration avec les enseignants et la conseillère pédagogique du secteur, les projets proposés

par les bibliothécaires ont pour objectif de faire découvrir la bibliothèque aux enfants, de les familiariser avec son fonctionnement et de leur faire prendre conscience de l'intérêt des livres et de la lecture. Mais il sert aussi de support dans d'autres matières et les enseignants proposent de nombreuses activités en classe autour de ce thème : écriture, arts plastiques, expression orale, géographie, histoire, etc. Il permet aussi aux enfants de s'interroger et de réfléchir à un sujet d'actualité.

Rencontre avec une auteure

Dans le cadre de ce projet, sept classes ont également pu rencontrer Virginie Mège, auteure villeurbannaise connue pour ses romans pour adolescents, grâce à un partenariat avec la librairie *Panier de Livres* de Caluire et Cuire et au soutien financier de la Ville de Caluire et Cuire et des coopératives scolaires.

Avec son aide, les classes de l'école Jean Jaurès ont composé des textes courts et des nouvelles à chute interrogeant les préjugés à propos des filles et des garçons.

Le point de départ est constitué par un objet trouvé par hasard. À qui appartient-il ? À une fille ou bien à un garçon ? À un homme ou à une femme ? Selon les objets et les époques, la réponse vient bousculer ou non les préjugés et dans tous les cas ouvre les esprits !

Les classes des écoles Montessuy, Basch et Ampère ont créé des écrits

« qui claquent », façon slam ou sketches à jouer.

Au fil des paroles, s'appuyant autant sur les situations, le sens des mots et leur sonorité, on comprend que la différence fille-garçon n'explique rien et que tout est affaire de personnalité. Virginie Mège est intervenue plusieurs fois dans ces classes pour accompagner les enfants dans la recherche d'idées, leur formulation, mais aussi pour l'exposition des textes et leur mise en scène et en voix.

L'année prochaine, les classes de

maternelle de la commune seront invitées à travailler autour du thème du loup dans les contes et histoires pour enfants.

Exposition

Tous les travaux d'élèves rejoindront l'exposition intitulée "À quoi tu joues ?" présentée à la bibliothèque municipale, du mardi 2 au vendredi 19 juin 2015. Venez découvrir leurs travaux et bousculer vos préjugés !

Le Consul du Togo à l'École du Petit Versailles

Dans le prolongement de la Nuit de l'Eau organisée le 14 mars dernier à la piscine municipale et du programme « Wasch » mis en place au Togo par l'Unicef, l'école du Petit Versailles a organisé une opération baptisée « Bol de Riz ».

Au lieu du repas habituel, et sur la base du volontariat, les élèves et enseignants ont déjeuné d'un bol de riz au coût d'un repas de cantine. Cette action solidarité rappelle que dans le monde, tous les enfants ne mangent pas à leur faim et ne bénéficient pas des mêmes droits. Pour faire prendre conscience de cela aux élèves, les bénévoles de l'Unicef leur ont présenté de façon très concrète leur programme d'accès



à l'eau potable, d'hygiène et assainissement dans les écoles au Togo. Les élèves à leur tour, ont présenté sous forme de panneaux leur travail de recherche sur ce pays africain. Une collecte a aussi été organisée. Son montant a été

remis à Noël André Dessalces, Consul du Togo par la Directrice de l'école à l'occasion d'une rencontre qui a permis un échange très sympathique et très ouvert avec les élèves sur la vie en République togolaise.

400 ans à elles 4 !

Au cours du mois d'avril dernier, quatre nouvelles centenaires ont été célébrées à Caluire et Cuire. Marie Odile Carret, adjointe déléguée à l'action sociale, a remis à chacune d'elle la médaille de la Ville au nom de la Municipalité. Depuis le début de l'année, huit Caluirards ont soufflé leur centième bougie !



Georgette Wettel



Marcelle Cornu

Née le 17 avril 1915 à Vézeronce dans l'Isère, Georgette Wettel est venue s'installer en région lyonnaise avec ses grands-parents à l'âge de 12 ans, après la mort de sa mère. Elle a ensuite passé toute sa vie entre Caluire et Cuire et la Croix Rousse et vit désormais au sein de l'établissement La Rochette. Mariée à l'âge de 20 ans, elle a eu 3 filles et un garçon, mais aussi 9 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants ! Très gentille avec tous, joviale et souriante, elle s'est toujours beaucoup occupée des autres. Le 17 avril dernier, jour exact de son anniversaire, le personnel de La Rochette avait organisé une petite cérémonie en son honneur et c'est avec plaisir qu'elle a pu déguster son dessert préféré, spécialement préparé pour elle par les cuisiniers de l'établissement : une tarte aux pommes !

Marcelle Cornu est née le 15 janvier 1915 à Septème, dans l'Isère, dans une famille de huit enfants. Elle a commencé à travailler dès l'âge de 12 ans à l'usine, pour subvenir aux besoins de sa famille. Plus tard, elle deviendra vendeuse de fruits et légumes sur les marchés, puis femme de ménage pour des particuliers. Toute sa vie, elle s'est occupée des autres pour leur rendre de nombreux services. Pendant 28 ans, elle a par exemple fait les courses tous les jours pour les pensionnaires d'une maison de retraite qui ne pouvaient plus marcher. Lors de la cérémonie qui était organisée en son honneur au sein de La Rochette où elle vit désormais, elle a une fois encore fait la démonstration de sa bonne humeur légendaire.



Henriette Pellet

C'est entourée de ses deux petits-fils, Albert et Alexandre, qu'Henriette Pellet a chaleureusement accueilli chez elle Marie-Odile Carret venue lui remettre la médaille de la ville ainsi qu'un bouquet de fleurs à l'occasion de son centième anniversaire. Henriette Pellet est née le 2 avril 1915 dans la ville de Tullins en Isère, où vit encore son petit-frère de 89 ans. Mariée à un militaire, Henriette Pellet a, de ce fait, beaucoup voyagé. Elle a ainsi exercé son métier d'institutrice en Indochine, en Allemagne et en France. Elle devient Caluirarde en 1971 en s'installant dans le quartier de Montessuy, où elle vit toujours. Elle est la maman d'une fille et a 3 petits-enfants ainsi que 3 arrière-petits-enfants.



Marie-Thérèse Manissier

Marie-Thérèse Manissier est née le 16 mai 1915 à Lyon. Elle a vécu une grande partie de sa vie à Caluire et Cuire, et notamment au Vernay. Depuis juin 2011, elle vit au sein de la résidence caluirarde Le Manoir. Elle a eu une fille, 2 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants. Elle a toujours travaillé dans des maisons de soieries lyonnaises, où elle s'occupait des exportations, présentant des séries d'échantillons aux clients... Côté loisirs, elle a beaucoup dansé : valse, tango, rumba, paso et bien d'autres. Elle a soufflé ses 100 bougies le 19 mai dernier, entourée de sa fille, du personnel attentionné du Manoir et des pensionnaires réunis dans la salle-à-manger. Madame Carret lui a remis la médaille de la famille ainsi qu'un bouquet de fleurs. Des attentions que Marie-Thérèse a beaucoup appréciées, même si elle s'est demandée « mérite-t-on vraiment une médaille parce qu'on a 100 ans ? » De notre côté, nous répondrons à cette question par l'affirmative...

Ambroisie,

quand la nature nous fait du mal

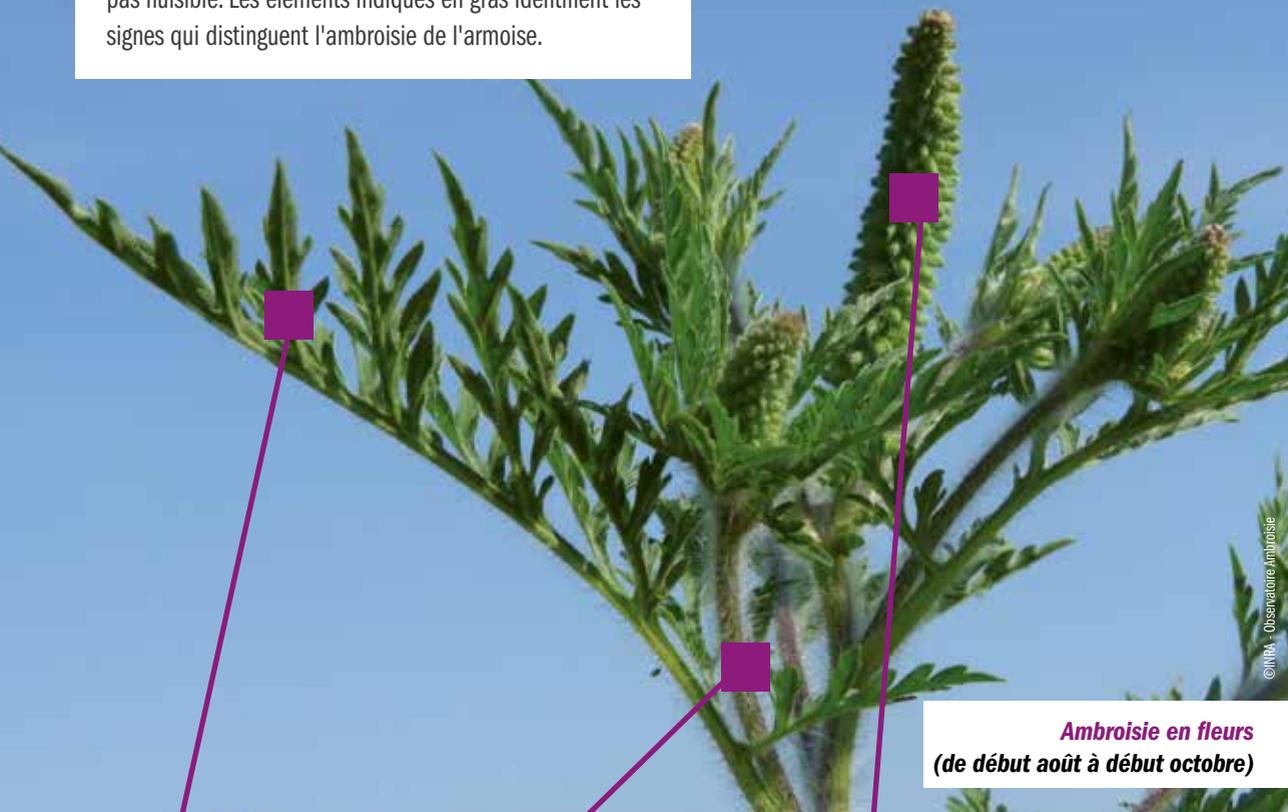
On ne le répétera jamais assez : l'ambroisie n'est pas notre amie ! Particulièrement présente en Rhône-Alpes, son pollen est responsable de réactions allergiques, parfois graves, chez de nombreuses personnes (rhinites, conjonctivites, problèmes respiratoires, urticaire, eczéma...). Face à ce fléau, il faut agir. Une seule solution : la détruire !



Plus d'infos sur www.ambroisie.info

Comment la reconnaître ?

Il ne faut pas confondre l'ambroisie avec l'armoise, qui n'est pas nuisible. Les éléments indiqués en gras identifient les signes qui distinguent l'ambroisie de l'armoise.



■ Les feuilles

Très découpées, **jusqu'à la nervure**.
Du même vert sur chaque face.
Peu ou pas d'odeur quand on les froisse entre les doigts.

■ La tige

Striée
Couverte de poils blancs.
Assez souple.
Fortement ramifiée.

■ Les fleurs

Groupées à l'extrémité des tiges.
Forment de longs épis bien visibles.
De couleur vert-jaune avant l'éclosion,
elles sont jaunes après l'éclosion.

Ambrosie en fleurs
(de début août à début octobre)

nouveau ! Le coin des jardiniers



**Ambrosie avant floraison
(entre juin et début août)**



Que faire si vous constatez la présence d'ambrosie ?

1 / L'ambrosie se trouve chez vous : détruisez-la !

Un arrêté préfectoral oblige les propriétaires, les occupants et les exploitants d'un terrain à prévenir la pousse de l'ambrosie, à nettoyer et entretenir les espaces où elle pousse. **Les contrevenants sont passibles de poursuites.**

- ✓ Arrachez dès le printemps les nouveaux plants (en mai et juillet)
- ✓ Fauchez-la **AVANT FLORAISON** lorsqu'elle est trop grande, ou en trop grande quantité pour pouvoir l'arracher (juillet-août) ou **AVANT LES GRAINES** pour éviter la prolifération (d'août à octobre)
- ✓ Désherbez de manière sélective lorsque les plantes ont déjà poussé sur une zone non végétalisée (action chimique par les feuilles)

Attention, pour faucher ou arracher la plante, portez des gants !

2 / L'ambrosie se trouve sur le domaine public : alertez la mairie

Sur le Portail Citoyen :

www.ville-caluire.fr (Bouton bleu « vos démarches », puis « signaler une nuisance ».)
par téléphone au :

04 78 98 80 80 ou encore par mail à :
contact@signalement-ambrosie.fr

Soyons vigilants, l'ambrosie apparaît surtout là où il y a de nouvelles constructions ou un apport de terre végétale.



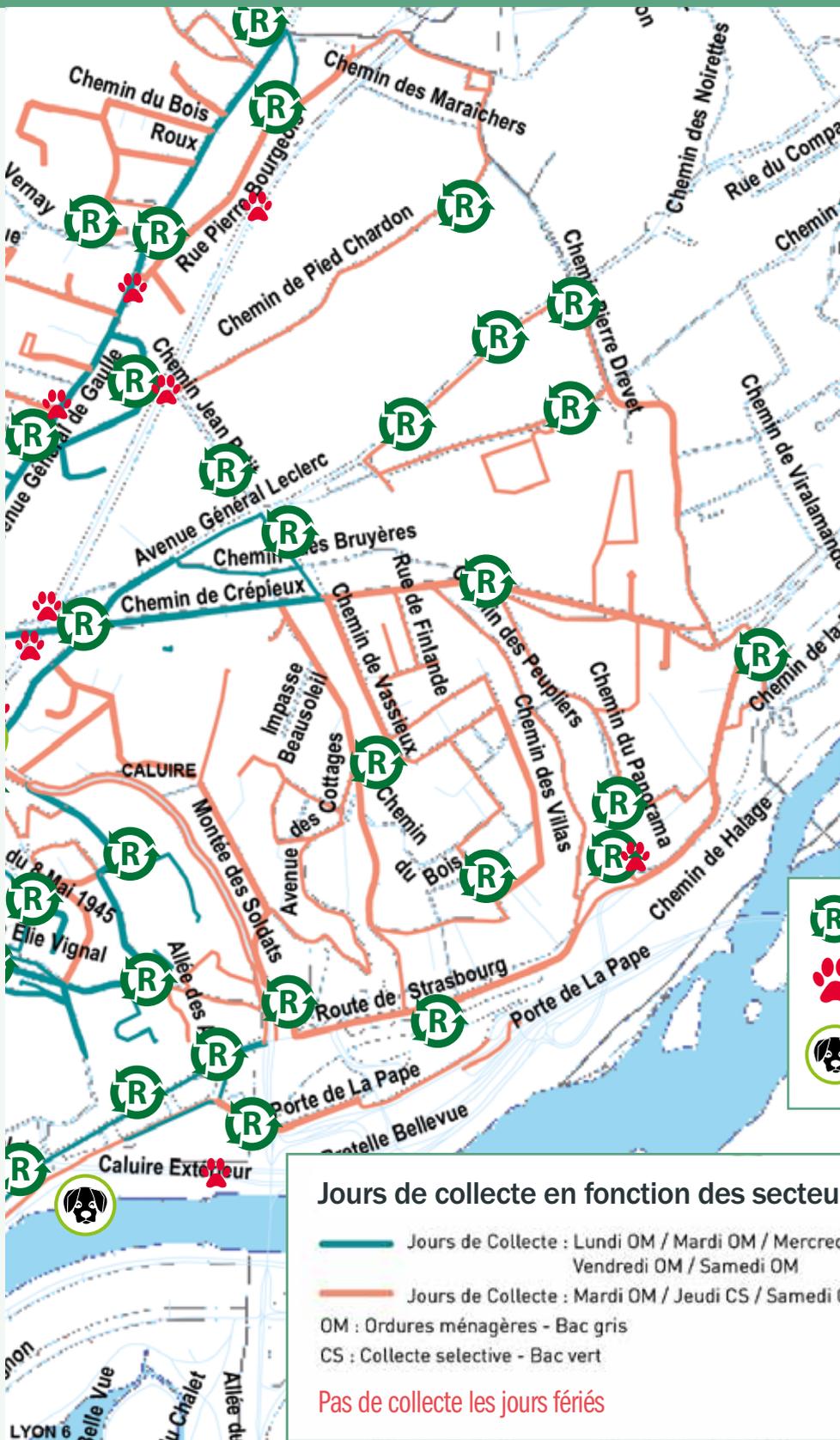
Propreté urbaine : adoptons les bons réflexes !

Chaque année, la Ville de Caluire et Cuire et la Métropole de Lyon s'engagent et investissent pour entretenir et nettoyer les espaces publics. Pourtant, d'importantes économies pourraient être réalisées si chacun d'entre nous y mettait du sien et adoptait un comportement civique et responsable. Cessons de jeter nos mégots ou nos chewing-gums par terre, ramassons les déjections de nos chiens, trions nos déchets... Il s'agit de gestes simples que trop de personnes oublient ou ignorent encore, et les pages qui suivent sont là pour rappeler qu'il n'est pas bien compliqué de "s'y mettre". Notre rôle est également d'apprendre à nos enfants à respecter leur ville dès le plus jeune âge, car ils sont les citoyens de demain. L'objectif de la "Faites de la propreté" à laquelle notre Ville participe chaque année est de profiter d'un moment ludique et festif pour réveiller les consciences et encourager chaque habitant de Caluire et Cuire à préserver notre cadre de vie si exceptionnel.

Marie-Hélène Rouchon,

Adjointe déléguée à l'environnement.





-  silos à verre
-  cannibags
-  canniparcs

Jours de collecte en fonction des secteurs

-  Jours de Collecte : Lundi OM / Mardi OM / Mercredi OM / Jeudi CS / Vendredi OM / Samedi OM
 -  Jours de Collecte : Mardi OM / Jeudi CS / Samedi OM
- OM : Ordures ménagères - Bac gris
 CS : Collecte selective - Bac vert

Pas de collecte les jours fériés

Trier, c'est gagner !

Trier les déchets est devenu une habitude pour la plupart d'entre vous, pourtant, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver et un rappel des consignes n'est jamais superflu...



Rentrez vite votre poubelle !

Une poubelle sur le trottoir devient un obstacle pour les personnes qui passent en fauteuil roulant ou avec une poussette. Sachez que les bacs doivent être sortis à partir de 6h les jours de collecte et rentrés dès le passage du camion. Tout accident survenu après 13h en raison de la présence d'un bac est imputable au détenteur.



Vous avez plus de 70 ans ou vous êtes invalide à plus de 80 % et ne disposez pas de moyen de locomotion ? Le Centre communal d'action sociale (CCAS) peut mettre à votre disposition un service d'enlèvement à domicile de vos encombrants.

Plus d'infos : 04 78 98 80 84

Les recyclables



**EN VRAC (SANS SAC)
DANS LE BAC DE TRI (COUVERCLE JAUNE).**

ATTENTION !

Une poubelle verte mal triée peut désormais être refusée par les agents de collecte !



LES BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE :

Bouteilles d'huile, d'eau, de sauce, gel douche, liquide vaisselle, produit d'entretien...



LES EMBALLAGES EN CARTON :

Briques de jus de fruits ou de lait, boîtes de céréales, de biscuits, paquets de lessive, boîtes à œufs...
(Attention, pas de carton humide ou gras)



LES JOURNAUX ET PAPIERS :

Journaux, magazines, livres, annuaires, prospectus, enveloppes, cahiers...



LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES :

Canettes, boîtes de conserve, aérosols, bouteilles de sirop...

Les déchets de soin



**NE JETEZ PAS LES SERINGUES
OU LES AIGUILLES À LA POUBELLE :
ELLES POURRAIENT BLESSER
LES AGENTS DE COLLECTE.**



**PROCUREZ-VOUS EN PHARMACIE
UN MINICONTAINER DESTINÉ À
COLLECTER CE TYPE DE DÉCHETS
ET RAPPORTEZ-LE UNE FOIS PLEIN.**

Le verre



**EN VRAC (SANS SAC)
DANS LES SILOS À VERRE
(VOIR EMPLACEMENTS
EN PAGE PRÉCÉDENTE).**

**ATTENTION,
LA VAISSELLE, LES FLACONS DE PARFUM,
LES VASES, LA PORCELAINE ET LA FAÏENCE
DOIVENT ÊTRE JETÉS DANS LE BAC GRIS.**

Les encombrants

Ils doivent être emmenés à la déchetterie. Il y en a désormais une sur notre commune : profitons-en ! Adresse : 62, impasse des lièvres. Accès par l'avenue Barthélémy Thimonnier. Horaires :

Du 1^{er} avril au 31 octobre :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 18h.

Le samedi : de 8h30 à 18h30

Le dimanche : de 9h à 12h.

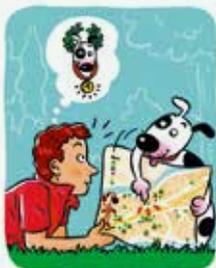
Du 1^{er} novembre au 31 mars :

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h
et de 14h à 17h

Le samedi : de 9h à 17h

Le dimanche : de 9h à 12h.





Pour éviter qu'une personne roule dedans avec **son fauteuil roulant ou une poussette.**



Pour éviter que **des enfants** ne mettent la main dedans en jouant.

Pour éviter une amende de 35 euros.

Pour éviter que quelqu'un, une personne âgée par exemple, **tombe en marchant dedans.**

Pour ne pas que **les impôts augmentent** pour financer le nettoyage des rues.

Par respect pour ses concitoyens.

déjections canines Pourquoi ramasser ?

Parce que votre chien, ne pourra **pas le faire à votre place..**

Parce qu'à force de ne pas ramasser les déjections de nos chiens, de plus en plus de lieux publics leur seront interdits.

Parce qu'il **n'y a aucune honte** à le faire, bien au contraire !



Par respect pour les jardiniers municipaux.



Parce qu'à Caluire et Cuire, c'est vraiment facile.

Des distributeurs de sacs à déjections canines gratuits sont à votre disposition dans toute la ville (voir emplacements en pages 24 et 25).

Si vous ne voulez pas ramasser, amenez votre chien dans l'un des « cani-parcs » aménagés dans la ville. Ici au moins, votre compagnon pourra se soulager librement et en toute sécurité (voir emplacements page 22-23).

Faites de la propreté

Comme chaque année, la Ville de Caluire et Cuire a souhaité s'associer à la « Faites de la propreté », initiée par la Métropole de Lyon, afin de sensibiliser le grand public à la nécessité d'agir pour une ville plus propre. Deux journées d'action et de sensibilisation sont ainsi programmées, avec des rendez-vous dans chacun des huit quartiers de notre commune.



Actions !

Vous aimez votre quartier ? Vous en avez assez que des mégots, des déjections canines ou des tags le polluent et dégradent le cadre de vie ? Passez à l'action ! Participez à l'un des rendez-vous citoyens organisés dans chaque quartier de la commune ! (Voir calendrier ci-dessous). Pour les participants volontaires, il s'agira non seulement de nettoyer les espaces publics (trottoirs, aires de jeux, espaces verts...) en ramassant les papiers et les mégots, mais aussi de recenser les tags à effacer.

Sensibilisation.

À l'occasion de ces rendez-vous, des stands d'information seront également installés. Vous y trouverez des informations sur le tri sélectif ou sur la nouvelle déchetterie par exemple et pourrez aussi vous procurer des sacs à déjections canines ou des cartes « Caluire propre » pour connaître l'emplacement des silos à verre, des caniparcs et des distributeurs de sacs à déjections canines.

Deux dates à retenir

Samedi 20 juin, de 9h à 12h : Saint-Clair, Cuire le Bas, Bissardon, Le Vernay.
Samedi 26 septembre, de 9h à 12h : Montessuy, Cuire le Haut, Le Bourg, Vassieux.



Plus d'infos sur : www.ville-caluire.fr
04 78 98 80 38



Besoin d'aide en **INFORMATIQUE** ?
À votre **DOMICILE** ?

LIBERTÉ INFORMATIQUE est là !

PIERRE LUBRANO di DIEGO
06 64 92 41 87

DÉPANNAGE
INSTALLATION
FORMATION
CONSEIL

Déduction Fiscale: jusqu'à moins 50% en fonction de la législation en vigueur

ASSISTANCE INFORMATIQUE À DOMICILE
Dépannage - Installation - Formation



@llegro
Guillaume Bonjean
06 69 57 53 49

www.allegro-informatique.fr
AGRÈMENT D'ÉTAT - RÉDUCTION D'IMPÔTS



FONCIÈRE
L'ÉTUDE & IMMOBILIÈRE

VENTE
ACHAT
LOCATION
GESTION
EXPERTISE

Place de l'Eglise ☎ **04 78 23 89 89** www.elfcaluire.com

**NOTRE ÉQUIPE VOUS ACCOMPAGNE
DANS TOUS VOS PROJETS IMMOBILIERS**

Estimation de votre bien offerte*



* sur présentation du magazine

L'exposition de l'Atrium

Les roses d'Édouard Maubert



Du 29 mai au 27 juin

Consacrée aux roses du 19^e siècle, cette exposition est une vaste fresque d'histoire horticole. Les planches qui la composent sont l'œuvre d'Édouard Maubert (1806-1879), peintre aquarelliste, lié aux plus grands naturalistes de l'époque du Muséum d'Histoire naturelle de Paris. Les « galliques » (*Rosa Gallica*), les cent feuilles (*Rosa centifolia*), les Damas (*Rosa damascena*), les roses de Chine et d'Inde, les hybrides, les hybrides de Thé... qui ont fait la renommée mondiale des pépiniéristes français y sont représentées. Parmi ces bijoux floraux, certaines roses ont aujourd'hui disparu et cette exposition en garde l'unique trace. D'autres existent toujours et sont présentes dans la roseraie de Saint-Clair.



ATRIUM DE L'HÔTEL DE VILLE

Place du Docteur Dugoujon

Entrée libre du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h.

Mémorial Jean Moulin

Visites gratuites le 21 juin



Le 21 juin 1943, la maison du Docteur Dugoujon, située au centre de Caluire et Cuire, fut le théâtre de l'un des épisodes les plus sombres de la Seconde Guerre mondiale : c'est ce jour-là que fut arrêté par la Gestapo Jean Moulin, représentant du Général de Gaulle. Ce lieu est aujourd'hui un mémorial, qui permet à chacun de rendre hommage à cette figure exemplaire de la Résistance et à ses compagnons et de prendre la mesure de leur engagement.

À l'occasion de l'anniversaire de l'arrestation de Jean Moulin, des visites guidées gratuites seront organisées le dimanche 21 juin, de 10h à 12h et de 15h à 18h.

À noter :

Le reste de l'année, des visites sont organisées sur rendez-vous.

Renseignements et réservations au 04 78 98 85 26.

Durée de la visite guidée : 1 heure

Tarifs : 2€, gratuité pour les moins de 18 ans, les anciens combattants et les habitants de Caluire et Cuire.

La bibliothèque municipale



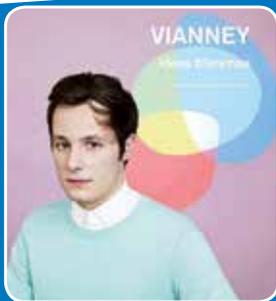
Flashez ce code avec votre smartphone ou votre tablette pour plus d'informations sur les documents proposés

Place du Docteur Dugoujon - 04 78 98 81 00
 bibliotheque@ville-caluire.fr - Site Internet : bm.ville-caluire.fr
 Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 15h à 19h,
 le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, et le samedi de 10h à 16h.

Plaisir de lire et d'écouter...

Les bibliothécaires ont sélectionné pour vous

Sélection musique et arts du spectacle



Idées blanches / Vianney

Ce jeune homme à la voix particulière nous propose un premier album sur l'excellent label Tôt ou Tard. Ces chansons, écrites et composées par lui, parlent de choses légères ou graves avec finesse. Des mélodies folk-pop qui nous restent en tête... Une très belle découverte !

Idées blanches / Vianney. - Tôt ou Tard, 2014

À retrouver au rez-de-chaussée de la bibliothèque.

Sélection jeunesse



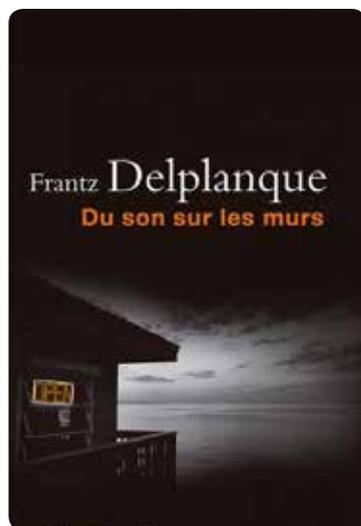
Klaw, tome 1 : Éveil (à partir de 13 ans)

Comme son père est un homme important, Ange Tomassini est accompagné par un garde du corps. Mais Ange se fait régulièrement agresser à l'école. Pourtant, à chaque fois qu'il est en danger, il lui semble qu'un homme-tigre apparaît, ce qui le sort d'affaire. Enfin, un jour, Kurt, un lycéen, est retrouvé mort... Avec un dessin dynamique, cette aventure fantastique sans temps mort réserve bien des surprises...

Klaw, tome 1 : Éveil / Antoine Ozanam, illustrateur Joël Jurion - Le Lombard, 2013.

À retrouver au 1^{er} étage de la bibliothèque municipale.

Sélection adultes



Du son sur les murs

Jon, ancien tueur à gages, décide de prendre sa retraite sur la côte basque. Mais quand Al, l'ami de sa voisine disparaît, il se retrouve plongé dans le passé... Ce roman nous invite à suivre Jon, personnage aussi dur qu'émouvant, aussi marrant qu'attachant.

Du son sur les murs / Frantz Delplanque. - Seuil, 2011. - (Roman noir)

À retrouver au 2^e étage de la bibliothèque municipale

L'agenda

de la bibliothèque municipale

Pour les enfants

SÉANCES DE LECTURE

Partagez un beau moment avec vos enfants en écoutant des histoires...

Bébé Bouquine (jusqu'à 3 ans*)

Mercredi 3 juin, de 10h15 à 10h45

Samedi 20 juin, de 10h15 à 10h45

Sur inscription gratuite 3 semaines avant la séance (un membre de la famille doit être abonné à la bibliothèque)

L'Heure du Conte (3-6 ans*)

Mercredi 10 juin, à 16h

Mercredi 24 juin, à 16h

Entrée libre

* Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

Pour les adultes

HISTOIRES D'EN PARLER

Échangez des idées de lecture et partagez des coups de cœur en toute simplicité...

Mardi 23 juin, de 18h à 20h

Thème de la séance : l'environnement.

Entrée libre.

Lieu à préciser (renseignez-vous à l'accueil).

POINT D'@CCÈS : MINI-CONFÉRENCES INFORMATIQUES

On écoute, on échange, on pose des questions...

Vendredi 19 juin, de 18h à 19h30

Thème : voyager sans (trop) se déplacer

Sur réservation au secteur multimédia de la bibliothèque municipale.

Pour tous

EXPOSITION "À QUOI TU JOUES ?"

Du 2 au 19 juin

Cette exposition sera accompagnée des travaux des 31 classes de cycle 3 ayant participé au projet initié tout au long de l'année scolaire par la bibliothèque municipale (voir pages 16 et 17) sur le thème de l'égalité entre les filles et les garçons.

L'exposition sera visible par tous aux horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale.

Entrée libre.



BOURSE AUX LIVRES

Samedi 27 juin, de 10h à 16h

Vente au public des documents retirés des collections de la bibliothèque municipale.

Entrée libre.

Dans le hall de la bibliothèque.

Sélection cinéma

Le Ciné Caluire
vous propose...

La loi du marché

**Du mercredi
10 au 16 juin**



Un film de Stéphane Brizé
Avec Vincent Lindon, Yves Ory,
Karine De Mirbeck
Prix d'interprétation masculine
pour Vincent Lindon au Festival
de Cannes 2015.

À 51 ans, après 20 mois de chômage, Thierry commence un nouveau travail qui le met bientôt face à un dilemme moral. Pour garder son emploi, peut-il tout accepter ?



CINÉ CALUIRE
36, avenue Général de Gaulle
04 78 98 89 86
www.cinecaluire.org

Le Méliès
vous propose...

Une femme iranienne

*Un film de Negar Azarbayjani,
avec G. Shakeri, S. Irani, H. Ershadi*

Du 17 au 22 juin

Bien que Rana soit une femme traditionnelle, elle est forcée de conduire un taxi à l'insu de sa famille pour rembourser la dette qui empêche son mari de sortir de prison. Par chance, elle rencontre la riche et rebelle Adineh, désespérément en attente d'un passeport pour quitter le pays et ainsi échapper à un mariage forcé. Les deux femmes vont s'aider mutuellement, mais Rana ignore qu'Adineh cache un lourd secret...



LE MÉLIÈS
67, chemin de Vassieux
04 72 27 02 07
www.lemelies.org

**Le P'tit
ciné du
Méliès**

Rox et Rouky

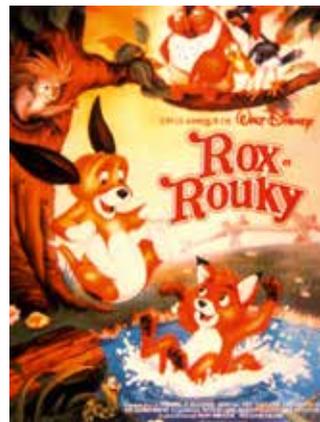
À partir de 3 ans

**Mercredi 24 juin
à 16 heures**

Pour son dernier P'tit Ciné de la saison, Le Méliès propose à son jeune public un classique de Walt Disney.

Rox le renard et Rouky le chien sont les meilleurs amis du monde. Mais cette amitié est menacée lorsque le maître de Rouky devient chasseur...

Et bien sûr, avec le p'tit goûter !



Infos santé

Sécurité Sociale • Soucieuse d'assurer le maintien de tous les services apportés aux Caluirards, la Ville de Caluire et Cuire a réinstallé une boîte aux lettres à l'entrée du CCAS et se charge d'acheminer quotidiennement et gracieusement votre courrier à destination de la CPAM.

Numéro d'appel national : 3646
(prix d'un appel local) - www.lyon.ameli.fr

CRAM – Retraite • Contact : **39 60**

Urgence médicale • Composez le 15 ou contactez la Maison médicale de garde : 16, quai Général Sarrail 69006 Lyon - 04 72 33 00 33.

Pharmacies de garde • Pour connaître la pharmacie de garde : composez le n°**3237** sur votre téléphone (0,34cts la minute depuis un poste fixe) ou rendez-vous sur le www.3237.fr

Infos pratiques

Nouvelle déchèterie • Impasse des Lièvres

Horaires : Du 1^{er} avril au 31 octobre
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h.
Le samedi : 8h30-18h30. Le dimanche : 9h-12h.
Fermeture jours fériés.

Attention, les encombrants doivent désormais être déposés à la déchèterie.

Sécurité

Attitude à adopter en cas de nuisances dans les parties communes des immeubles ou à leurs abords :

Composez le 17

Pour optimiser l'intervention, il vous sera demandé :
1 / Vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.

2/ Un compte-rendu synthétique des faits dénoncés, leur localisation précise, le nombre d'auteurs et leur signalement.

3/ Le code d'entrée de l'immeuble.

Important : si vous ne souhaitez aucun contact physique avec les policiers, n'hésitez pas à le préciser à l'opérateur du 17.

Permanences

Député : Philippe COCHET

13 rue Jean Moulin - 04 72 27 17 56

Avocat-conseil, conciliateur, notaire :

Sur rendez-vous : 04 78 98 80 80

Contrôleur des impôts :

1 rue Claude Baudrand - 04 72 10 44 50

Horaires des services municipaux

Hôtel de Ville - Place du Dr Dugoujon

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h

Le samedi, de 8h30 à 12h (état civil uniquement)

04 78 98 80 80

Police municipale - Place du Dr Dugoujon

Secrétariat : Du lundi au vendredi : de 8h30 - 12h15 et 13h30 - 17h

Patrouille : Du lundi au vendredi : 7h - 2h.

Samedi : 8h - 14h et 16h - 2h. Dimanche : 19h - 2h

04 78 98 81 47

Urbanisme, cadastre - Hôtel de Ville

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15

et de 13h30 à 17h - 04 78 98 80 53

CCAS - Place du Dr Dugoujon

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h

Sauf jeudi : 8h30-12h15 / 15h-17h - 04 78 98 80 84

Service petite enfance

37, avenue du Général de Gaulle

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h

Relais d'accueil de la petite enfance

37, avenue du Général de Gaulle (04 37 92 92 32)

et 115, avenue de Flemming (04 72 27 10 43) : Du lundi au jeudi, de 8h30-12h et de 13h30 à 17h (18h les lundis). Le vendredi, de 8h30 à 18h. Le samedi : de 8h30 à 12h30. (RDV conseillés).

Service éducation - 37, avenue du Général de Gaulle

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 13h30 à 17h

04 37 92 95 93

Caluire Juniors - 19, montée des Forts

Hors vacances scolaires :

Mardi/jeudi 9h-12h/14h-18h - Mercredi 8h - 18h

Vacances scolaires :

Du lundi au vendredi : 8h-18h

04 72 07 48 80

Caluire Jeunes - 16, rue Frédéric Mistral

Hors vacances scolaires : les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 9h à 12h et de 14h à 18h et le mercredi, de 8h à 18h - Vacances scolaires : du lundi au vendredi, de 8h à 18h - 04 72 27 05 13

Service de la Restauration - 98, rue Pasteur

Du lundi au vendredi : 8h -12h15/13h15 -17h,

sauf mercredi : 8h-12h (Période d'inscription :

8h-17h, sauf mercredi : 8h-12h) - Fermé pendant les vacances scolaires (Permanence téléphonique pour les retraités : 8h-12h au 04 78 23 19 09)

04 78 23 37 17

Service vie associative

14, rue du Capitaine Ferber

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

04 78 30 38 00

« Selon l'article L2121 - 29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. Chaque groupe politique du Conseil Municipal de Caluire et Cuire dispose d'une tribune d'expression proportionnelle aux voix obtenues lors des élections municipales ».

Majorité

Parce que nous aimons Caluire et Cuire, continuons ensemble !

Chères caluirardes, chers caluirards,

La Roseraie de Caluire et Cuire vient de rentrer dans la cour des très grands. Célébrer son ouverture par le Congrès Mondial de la Rose, est une superbe reconnaissance. Les avis des experts sont unanimes, la roseraie de Caluire et Cuire est de classe internationale. Nous invitons tous les caluirards à prendre le temps de cette découverte, à retourner régulièrement sur les berges du Rhône en toutes saisons.

Créée en septembre 2011 par la Ville de Caluire et Cuire et la Société Française des Roses, la Roseraie botanique est implantée sur 400 mètres linéaires et plus de 1 500 m². Cette roseraie est composée de près de 150 placettes. Elle présente une centaine de formes sauvages de roses sur les 130 espèces existantes dans le monde, soit une très belle représentation de la biodiversité naturelle exprimée dans tout l'Hémisphère Nord. La présence de ces espèces en fait un lieu unique au monde et l'une des plus importantes Roseraies d'Europe.

Nous sommes particulièrement heureux du travail accompli depuis des années sur le quartier de Saint Clair. La création de places, un urbanisme adapté, l'ouverture de la passerelle de la Paix et l'aménagement des berges ont profondément modifié le quartier pour lui donner de nouvelles perspectives. Alors que nous travaillons ardemment sur ce quartier depuis tant d'années, nous ne pouvons que regretter, une nouvelle fois, la décision qui a été prise par le Gouvernement Socialiste de faire sortir ce quartier du dispositif Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Qu'à cela ne tienne, sur les conseils poétiques de Ronsard, nous vous invitons à profiter quotidiennement du cadre de vie caluirard consacré par la 3^{ème} fleur des Villes et villages fleuris. Cette distinction est une reconnaissance du magnifique travail du service des espaces verts.

C'est aussi un succès pour tous les autres services municipaux qui se mobilisent chaque jour pour améliorer et embellir votre territoire.

Cette richesse que représente notre cadre de vie se renforce par la diffusion des bonnes pratiques, la sensibilisation de tous à l'environnement et notamment les plus jeunes. Cet effort est quotidien dans nos 8 quartiers pour que Caluire et Cuire reste un plaisir de ville.

Les élus de la Majorité municipale

Philippe COCHET, Député-Maire, conseiller communautaire, Côme TOLLET, 1^{er} adjoint délégué à l'urbanisme, à l'économie et à l'emploi, Geneviève LACROIX, adjointe déléguée aux affaires scolaires, Maurice JOINT, adjoint délégué à l'administration générale et à la démarche qualité, Nathalie MERAND-DELERUE, adjointe déléguée aux finances et au contrôle de gestion, Jean-Paul ROULE, adjoint délégué à la culture, Isabelle MAINAND, adjointe déléguée à la famille et à la vie associative, Jean-Pierre PATUREL, adjoint délégué aux sports, Marie-Odile CARRET, adjointe déléguée à l'action sociale, Robert THEVENOT, adjoint délégué aux déplacements et aux transports, Marie-Hélène ROUCHON, adjointe déléguée à l'environnement, Pierre NOUELLE, adjoint délégué à la sécurité, à la prévention et aux anciens combattants, Irène BASDEREFF, conseillère métropolitaine, Gaël PETIT, conseiller métropolitain, Chantal CRESPIY, conseillère métropolitaine, Eric FORQUIN, Conseiller délégué, Damien COUTURIER, Conseiller délégué, Geneviève SEGUIN-JOURDAN, Conseillère déléguée, Fabien MANINI, Conseiller délégué, Laëtitia NICAISE, Conseillère déléguée, Elisabeth BREMOND, Charlotte CARLE, Hervé CHAVANE, Patrick CIAPPARA, Mamadou-Diang DIALLO, Sophie FRANCOIS, Virginie du GARDIN, Evelyne GOYER, Marlène HAMPARSOUMIAN, Hamzaouia HAMZAOUI, Frédéric JOUBERT, Laëtitia NICAISE, Michel PROST, Abdelaziz TAKI et Viviane WEBANCK.

Opposition

Caluire et Cuire en mouvement

Entre Rhône et Balmes, Saint-Clair, un quartier en devenir
Parmi les huit quartiers de Caluire et Cuire, Saint-Clair est un des plus anciens. Le Rhône est indissociable de l'histoire de ce quartier et des activités qui se sont développées à l'origine : blanchisseries, bacs à trailes... L'usine des eaux de Saint-Clair a fonctionné jusqu'en 1910, produisant jusqu'à 20 000 m³ d'eau par jour. Il subsiste encore une pompe et deux bassins filtrants très visités. De cette époque ancienne subsiste tout un dispositif de places, cours, jardins suspendus et escaliers pittoresques qui desservent les Balmes. La ville s'est engagée depuis plusieurs années dans une rénovation. Le quartier s'est embelli : des places, des jardins ont été rénovés, des escaliers contemporains offrent de belles perspectives sur le Rhône. Les aménagements majeurs ont été financés par le Grand Lyon (et parfois le Département) : parc des berges, maintenant enrichi d'une roseraie, et surtout la Passerelle de la

Paix qui permet un accès direct au parc de la Tête d'Or et participe à la redynamisation du quartier. Au-delà du décor, il y a les habitants de Saint-Clair attachés à ce quartier. Des logements sociaux plus nombreux qu'ailleurs sur la commune sont occupés par des familles modestes. Malheureusement la mixité sociale, réelle au niveau de l'habitat l'est moins au niveau de l'école publique Victor Basch. Les enseignants y font un travail remarquable malgré les difficultés. L'appareil commercial de la grande rue de Saint-Clair est en mutation. Il a bénéficié du soutien de la ville et de subventions du FISAC (fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) mais il reste fragile et l'offre commerciale insuffisante. Dynamisme et volontarisme sont encore nécessaires pour achever le renouveau de ce quartier.

Caluire et Cuire en Mouvement (PS & EELV)
Caluireetcuire.enmouvement@gmail.com

Caluire et Cuire Bleu Marine

En février dernier l'Express a publié un dossier complet sur le maire de notre commune, la rédaction avait souhaité rencontrer les élus de notre groupe afin de donner notre avis sur la gestion de la mairie, l'échange avec le journaliste avait duré trois quart d'heures. Il n'a pas échappé à nos lecteurs la quasi-absence de nos propos, les 5 mot rapportés à la dizaine de pages du dossier sont dérisoires et illustrent parfaitement la censure habituelle et systématique pratiquée à notre rencontre par la

presse écrite. Lors de cet échange nous avons évoqué de nombreux sujets locaux sur lesquels nous restions en désaccord avec les décisions prises par notre maire. Les lecteurs n'ont pas eu connaissance de notre avis, c'est regrettable. Nos propos concernaient des sujets traités en conseil municipal mais visiblement ils n'entraient pas dans le politiquement correct pour être simplement publiés.
caluire.et.cuirebleumarine@gmail.com

Caluire et Cuire citoyens

La municipalité s'est engagée dans un nouvel exercice marqué par la rigueur budgétaire, tant en ce qui concerne ses dépenses que son endettement (enfin stabilisé). Une exigence à court terme dans un contexte où l'Etat et les collectivités locales devront contribuer aux efforts de redressement des finances publiques. Une politique, qu'elle soit nationale ou locale, ne peut toutefois se limiter à des coupes budgétaires. Une réflexion doit être menée quant aux arbitrages à réaliser avec certainement une priorité à donner à l'éducation, aux

associations et au développement économique. Dans ce domaine, la municipalité ne consacrera que 0,4% de son budget à l'action économique (le parent pauvre de la ville depuis des années déjà), sans aucun doute insuffisant, et n'a toujours pas concrétisé son projet « CaluireLab », favorable à l'entrepreneuriat, comptant parmi ses promesses de campagne.
EC/LM

Démocratie et Citoyenneté à Caluire

A chaque conseil municipal, le Front de Gauche demande la présentation d'un bilan sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et essuie un refus systématique : Mr Le Maire prétend que Caluire est l'exemple à suivre et que tout se passe très bien. En réalité, il en est tout autrement car comme à son habitude, la majorité municipale impose son diktat et ne

coopère aucunement avec les équipes enseignantes des écoles publiques. Alors dans l'intérêt de nos enfants, parents et enseignants, réagissez, avant qu'il ne soit trop tard !
contact@frontdegauche5.fr

AMC2

Beau succès pour le stage de cuivres !

C'est en apothéose que la 15^e édition du stage Caluire et Cuivres 2015 s'est terminée le vendredi 17 avril en l'église St Romain de Cuire. À noter que pour ouvrir cette édition, *l'Harmonie de Caluire*, sous la direction de Rodolphe Saint Pol, nous a offert un concert de grande qualité le dimanche 12 avril,

avec en solistes Michel Becquet et Bastien Baومت. Durant toute la semaine (du 13 au 17 avril), au sein des locaux de l'AMC2, la trentaine de stagiaires trompettistes, trombonistes et tubistes venus de toute la France et âgés de 10 à 65 ans, a travaillé dans la bonne humeur, l'exigence et la qualité avec des

professeurs de renommée internationale. Michel Becquet, Bastien Baومت, Christian Léger, Fabien Wallerand, Gilles Peysère et Arnaud Schotte avaient en effet rejoint, durant cette semaine-là, l'équipe pédagogique de l'AMC2 (Fabien Lafarge - coordinateur du stage - Luc Delbart et Guillaume Dionnet).



Jeanne d'Arc Alouette de Caluire

Activité physique adaptée



Connue pour sa multitude de sections destinées aux plus petits comme aux plus grands, la Jeanne d'Arc Alouette de Caluire (JAAC) propose depuis janvier 2015 une section Activité physique adaptée (APA).

Vous êtes en situation de handicap, âgé, atteint d'une maladie chronique ou en difficulté sociale ? La section Activité physique adaptée de la JAAC est faite pour vous ! Qu'il s'agisse de prévention, de rééducation, de réadaptation, de réhabilitation, de réinsertion, d'éducation et/ou de participation sociale, ses bienfaits sont multiples et ne sont plus à prouver.



JAAC - 10, impasse du Collège
04 78 08 21 59

Une activité sur mesure à portée de tous

L'activité est encadrée par Manon Noisiez, diplômée d'état et spécialement formée pour ce type d'activité (licence STAPS APA) et a lieu le jeudi après-midi de 15h15 à 16h15. *« Je ne peux pas parler de gymnastique, ce mot fait peur à la plupart des personnes. Je fais de l'activité physique de loisir ; on joue, on se muscle, on se détend, on fait marcher*

notre mémoire, notre coordination en s'amusant et chacun prend soin de lui à sa façon. L'activité est bonne pour tout le monde, il faut juste se lancer ! ». Cette activité étant encore récente, les pratiquants sont peu nombreux pour le moment, mais ils sont assidus, car ils ont vite été convaincus de ses bienfaits ! Pour être convaincu à votre tour, venez faire un cours d'essai, ils sont gratuits jusqu'à fin juin... N'hésitez plus, rejoignez le groupe !

AUNL

Opération "Un bateau pour Walter Nicoll"

L'AUNL (Aviron union nautique de Lyon) a lancé une opération de financement participatif intitulée « Un bateau pour Walter Nicoll », afin de rendre hommage au jeune rameur renversé par un chauffard en juillet 2014.



Walter Nicoll, jeune infirmier et ancien rameur de l'Aviron union nautique de Lyon, a perdu la vie dans un tragique accident l'été dernier. Le club a reçu sur les réseaux sociaux une déferlante de messages de soutien et d'hommages à Walter, reconnu pour sa sympathie et sa joie de vivre.

Afin de célébrer sa mémoire, l'AUNL décide alors, en concertation avec la famille et les proches du jeune homme, d'acquérir et de baptiser en son honneur un bateau de compétition. Une opération visant à financer l'embarcation est lancée sur le site « Ulule ». Plus de

6 000 euros sont rassemblés sur la plate-forme grâce aux dons de particuliers et plus de 4 000 euros sont récoltés directement par le club. Le bateau a déjà été commandé et l'équipe « 4 sans barreur poids légers » de l'AUNL, championne de France l'année dernière, va défendre son titre avec cette embarcation. Le financement n'est pas encore tout à fait terminé et chacun peut participer à l'opération, en contactant l'AUNL (les dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66%).



AUNL

04 78 23 21 92

ou 06 13 02 67 93

Caluire Sporting Club Hommage à Jacques Degeorge

Le Caluire Sporting Club a la douleur de faire part du décès de Jacques Degeorge survenu le samedi 25 avril 2015 à l'âge de 72 ans. Jacky, comme on le surnommait, était depuis de nombreuses années une figure emblématique de l'association, et c'est avec beaucoup d'émotion qu'un hommage lui a été rendu lors de la fête du club le vendredi

1^{er} mai dernier. Élu au Comité directeur du district de Lyon et du Rhône de Football pendant près de 35 ans, ancien président de la Commission de discipline, ancien président délégué de district, Jacky Degeorge en était vice-président d'honneur et avait conservé des fonctions de délégué officiel qu'il exerçait il y a encore peu de temps.

**AICELL****Apprendre la langue et la culture française !**

L'Association inter cultures et langues de Lyon (AICELL) propose des cours de français gratuits à toute personne ayant des bases de français qui souhaiterait améliorer, enrichir et développer ses connaissances. Le concept de l'association est d'apprendre le français en s'imprégnant de notre culture, en découvrant les régions et l'histoire de France, la gastronomie française, le mode de vie des Français et en favorisant les échanges interculturels entre les membres de l'association. Vous souhaitez améliorer votre français grâce à cette méthode originale et conviviale ? Contactez vite l'association !

06 09 56 79 55 - Adresse email : aicell@outlook.fr

Site internet : association-aicell.wix.com/association

**Comité de Jumelage de Caluire et Cuire
Parliamo l'italiano !**

Les inscriptions pour participer aux cours d'italien (4 niveaux) ou au groupe de conversation italienne proposés par le Comité de jumelage de Caluire et Cuire pour la saison 2015-2016 sont ouvertes !

**Si vous êtes intéressé, contactez dès maintenant
Christa Freudenstein au 04 78 08 58 30**

**Lire et faire lire
Partagez votre amour de la lecture avec les enfants**

L'association *Lire et faire lire* recherche des bénévoles âgés de plus de 50 ans pour lire des histoires à des groupes de 3 à 5 enfants, une fois par semaine, dans les écoles maternelles et élémentaires, pendant le temps de la cantine ou l'étude. L'objectif ? Transmettre aux enfants l'amour des livres et le plaisir de lire, et favoriser le lien intergénérationnel.

04 72 60 04 78

(permanence les mardis et jeudis, de 14h à 17h)

lireetfairelire@laligue69.org

www.lireetfairelire.org

Vagabondages Plongée jubilatoire dans l'univers du théâtre

L'association Vagabondages développe un travail d'accompagnement des amateurs dans leur pratique théâtrale. Groupes restreints, pédagogie adaptée à chaque public, valorisation des compétences de chacun et exigence artistique sont les garants d'une pratique théâtrale de qualité pour tous.

Des ateliers d'expression théâtrale pour les enfants de 5 à 7 ans

Les enfants découvrent des outils qui les aideront dans leur vie quotidienne et à l'école. Ils apprennent à prendre confiance en eux, à exprimer leurs émotions, mieux habiter leur corps, développer attention, concentration et mémoire. Des cycles de 8 séances sont organisés avec un thème spécifique à chaque séance.

Pour les enfants de 7 à 10 ans et les adolescents de 11 à 13 ans

Notre objectif est de transmettre aux enfants et aux adolescents les outils de la technique théâtrale. Par ailleurs, le théâtre leur permet de développer leurs moyens d'expression corporels et oraux, de libérer leurs émotions et leur imagination créatrice, et d'oser affirmer leur personnalité tout en étant dans le respect et l'écoute de l'autre. Dans le cadre de la création du spectacle, ils apprennent à travailler sur le plateau avec un metteur en scène.

Aussi pour les adultes

Dans un premier atelier destiné aux adultes débutants, les participants acquièrent les fondements de la technique théâtrale et investissent un espace d'expression libre et créative. Un second atelier s'adresse à ceux qui ont déjà fait du théâtre avec des exercices plus complexes et un riche ensemble de textes. Enfin, les comédiens aguerris peuvent intégrer la compagnie Vagabondages engagée dans un travail de recherche théâtrale et la création de spectacles.

Et des stages pour tous

Durant chaque période de vacances scolaires, des stages "Apprentis comédiens" sont organisés pour les enfants. Pour les adultes, les stages "Jouer à être soi" axés sur l'action, le corps et la voix, l'expression émotionnelle et la spontanéité, aideront chacun à être plus libre, en lien avec soi-même et acteur de sa vie.



VAGABONDAGES

04 72 98 81 40

www.vagabondages-theatre.fr

contact@vagabondages.fr

À vos agendas !

FESTIVAL DE MUSIQUE

Désirant célébrer comme il se doit le 130^e anniversaire de l'Harmonie de Caluire, les musiciens ont décidé de renouer avec une ancienne tradition, en décidant d'organiser un festival de musique d'ensemble. La Ville de Caluire a souhaité apporter son soutien à ce projet. Ainsi est né Musicaluire, dont la première édition se déroulera du 12 au 14 juin prochain.



PROGRAMME

▪ Vendredi 12 juin

Concert

avec l'Harmonie de Caluire, l'Association Musicale de Caluire et Cuire et la Batterie Fanfare du Val de Saône
20h30 - Église Sainte-Bernadette

▪ Samedi 13 juin

Animations dans différents lieux de la ville, avec notamment :

- Le quatuor de saxophones Actinotes.

10h - Bibliothèque municipale - Place du Docteur Dugoujon.

- La Batterie Fanfare du Val de Saône.

10h - Centre social de Saint-Clair - 18, rue Paul Painlevé.

- L'Association Musicale de Caluire et Cuire.

11h - Marché de Montessuy - Allée de la Jeunesse.

- La Banda musicale Giacomo Puccini de Nichelino.

12h - Esplanade de l'Hôtel de Ville - Place du Docteur Dugoujon.

- Concert.

Avec l'Harmonie de Caluire, l'Orchestre d'Harmonie du Rhône et la Banda Musicale Giacomo Puccini de Nichelino.
20h30 - Église Sainte-Bernadette.

▪ Dimanche 14 juin

Animation de la messe avec un orchestre franco-italien

10h30 - Église Sainte-Bernadette

Concert

Concert avec l'orchestre éphémère Musicaluire 2015
17h - Radiant Bellevue : 1, rue Jean Moulin.

Vous pourrez assister à tous les concerts avec le pass'musicaluire vendu au tarif unique de 10 €. Les billets seront vendus à l'entrée des concerts à Sainte-Bernadette et une permanence est organisée à l'AMC2 (1, rue Jean Moulin) les mardis et jeudis, de 18h à 20h.

Entrée gratuite pour les enfants de moins de 12 ans.

Tous les renseignements sur www.musicaluire.fr

Musique

MUSIQUES EN FÊTE

Cette année
La Voie Verte
sera en
musique...
le samedi
20 juin
à partir de 14h jusqu'à 19h
avec tous les élèves de
l'Ecole de Musique de
Caluire et Cuire...



... et à 20h
"Musiques en fête !"
Grande soirée
avec de nombreux
groupes de tous styles,
buvettes et animations...
Ambiance familiale
en pleine verdure
à 300 m du métro Cuire



Contact et informations :
Association Caluire Voie Verte en Vie
Frédéric Joubert : fredrum7@yahoo.fr
ou 06 63 26 16 49

LES RENDEZ-VOUS DE L'AMC2



LES CONCERTS :

- Concert flûte et piano

Jeudi 11 juin, 19h - Pôle Centre-Ville.

- Festival de musique

Du 12 au 14 juin, Festival Musicaluire.

Plus d'infos en page précédente.

- Festival Poly'sons, Orchestres C1
cordes et symphonique, dans le cadre
du Réseau Nord-Est-LyonS

**Samedi 13 juin, 18h - Parc de la
Jonchère, Collonges au Mont d'Or,**

- Musiques en fête

Samedi 20 juin. Voir ci-dessus.

- Concert des adultes des classes de
piano

**Vendredi 26 juin, 19h30 - Pôle
Bissardon.**

- Stagiaires Musique Baroque et
Ensemble Vocaluire

**Dimanche 28 juin, 17h - Église Saint
Romain de Cuire.**

LES AUDITIONS DE CLASSE :

Mercredi 3 juin, 19h- Pôle Centre-Ville :
classe de cordes

Samedi 6 juin, 15h - Pôle Centre-Ville :
classe de piano

Lundi 8 juin, 19h - Pôle Centre-Ville :
classes de trombone et tuba

Mercredi 24 juin, 19h-Pôle Centre-Ville :
Classe de harpe

Vendredi 26 juin, 19h - Pôle Centre-Ville :
classe de percussion

LES AUDITIONS MULTI-INSTRUMENTS :

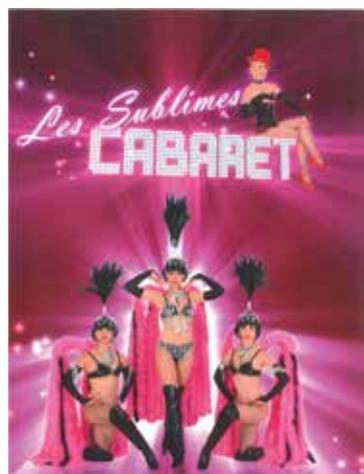
**Mardi 2 juin 2015, 18h30, Pôle Centre-
Ville :** audition multi-instruments.

**Mercredi 10 juin 2015, 15h00,
Pôle Centre-ville :** audition multi-
instruments.

AMC2 : 04 78 08 14 04

Pôle Centre-ville : 1, rue Jean Moulin

30 ANS DE LA CLASSE EN 5



Pour son 30^e anniversaire, la classe en 5 organise une grande fête le samedi 13 juin prochain. Au programme : recueillement, dépose de gerbe et apéritif à 11h, place Gouailhardou, repas sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville à partir de 12h (buvette, hot dog, frites ou plateaux-repas sur commande), suivi d'animations gratuites (musique, démonstrations de danse country et folklorique, d'éducation canine, jeux anciens en bois...). Puis, soirée privée à partir de 18h à la salle des fêtes (réservée aux classes et à leurs amis) : apéritif, buffet dînatoire, animations dansantes et soirée cabaret avec *Les Sublimes*.

Samedi 13 juin

**Renseignements et réservations au
04 78 29 32 20 ou auprès des
présidents de classes.**

CONCERT

L'association *Les amis de l'Hôpital gériatrique* F. Dugoujon vous convie au concert annuel organisé par les Hospices civils de Lyon (HCL) au cours duquel l'Orchestre des HCL interprétera *La Symphonie du nouveau monde* d'Antonin Dvorak.

Mardi 9 juin, à 19h45.

Hôpital gériatrique F. Dugoujon.

14, rue Pasteur.

Entrée libre. Buffet dès 18h30.

Théâtre

LES FOURBERIES DE SCAPIN



En partenariat avec la Ville de Caluire et Cuire, l'association *Lugdunum Théâtre* propose une représentation de la pièce *Les fourberies de Scapin* de Molière en plein air, dans la cour de la maison Ferber. Si le contexte de la pièce est actualisé, les dialogues, l'intrigue, les personnages et l'esprit de Molière sont, eux, respectés à la

lettre. Après le vif succès remporté par la compagnie avec « son » *Bourgeois gentilhomme* situé dans les années 1970-80, le *Lugdunum Théâtre* vous propose un Scapin moderne et drôle, filou et gouailleur, qui ne ferait certes pas rougir notre dramaturge préféré, dont la modernité théâtrale confère à toutes ses œuvres.

Vendredi 5 et samedi 6 juin, à 21h

Maison Ferber :

14, rue du Capitaine Ferber.

STAGE DE THÉÂTRE



Ce stage se présente comme une formation théâtrale approfondie pour les enfants. Chaque jour de stage se compose d'un training à base d'exercices de technique théâtrale suivi d'un travail spécifique : masques, écriture, mime, clown, comédie, tragédie...

Du 6 au 10 juillet.

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

Accueil possible et gratuit dès 8h et jusqu'à 18h.

Maison Ferber,

14 rue du Capitaine Ferber.

Pour les enfants à partir de 8 ans.

Renseignements et inscriptions : Vagabondages

www.vagabondages-theatre.fr -

contact@vagabondages.fr

04 72 98 81 40

Sport



CHALLENGE AVIRON ET FÊTE DE LA SAÔNE

L'*Aviron-club Lyon-Caluire* (AFLC) organise une grande journée festive consacrée à l'aviron et à la Saône le dimanche 21 juin prochain. Le matin, une vingtaine d'équipes s'affronteront au cours d'un challenge d'aviron interentreprises, auquel participeront notamment des agents et des élus municipaux de la Ville de Caluire et Cuire. Une dégustation de paella sera

proposée pour le déjeuner, puis, des baptêmes en aviron gratuits seront organisés au cours d'une après-midi découverte animée par l'orchestre de salsa Chekere.

Dimanche 21 juin,

8h30-12h30 :

challenge interentreprises,

12h30 : déjeuner,

14h-17h : baptêmes d'aviron.

**Bord de Saône à l'Aviron Club de Lyon
Caluire (face à la montée des Forts)**

STAGES DE DANSE

L'école de danse Philippe Thévenard propose plusieurs stages en juin ;

Cardio boxing : Samedi 27 Juin 2015 de 10h à 11h.

Zumba : samedi 6 Juin, de 10 h à 11 h 30 et mardi 30 juin, de 19h à 20h30.

Latino en ligne : samedi 27 juin, de 14h30 à 16h.

Salsa débutant : vendredi 5 juin, de 19h30 à 21h30.

Rock débutant : lundi 29 juin, de 19h30 à 21h30.

École de danse Philippe Thévenard

4, rue Coste.

04 78 28 40 97 ou 06 61 70 30 25 -

mail : danssethevenard@orange.fr

Site internet :

www.danssethevenard.com

À noter : les inscriptions pour la rentrée sont ouvertes !

MATCHS DE BASKET



Venez encourager les basketteurs de l'Amicale Laïque Caluire lors de leurs prochains matchs organisés sur la commune.

Samedi 6 et dimanche 7 juin : finales départementales seniors.

Samedi 20 et dimanche 21 juin : tournoi jeunes.

Espace Lachaise : 1, rue Curie.

Spectacles

FESTIVAL DU CIRQUE



Du 7 au 14 juin prochain se tiendra la 18^e édition du festival de cirque

organisé comme tous les ans par l'association En piste avec Romano, sur le thème des animaux. Un chapiteau sera planté sur le boulevard Paul Doumer et les enfants pourront découvrir des poneys, des chèvres et des poules. Des spectacles se succéderont toute la semaine, ainsi que des initiations et la présentation des travaux réalisés tout au long de l'année. Un repas-spectacle est également proposé au public le samedi 13 juin.

À savoir : « *En piste avec Romano* » accueille tout au long de l'année les amateurs de cirque âgés de 4 à 77 ans, auxquels les circassiens Marianne et Romano enseignent diverses disciplines : jongleries, acrobaties, équilibres sur objets... Des cours de zumba sont également au programme depuis quelques mois... Pourquoi ne pas les rejoindre l'année prochaine ? Renseignez-vous !

**École de cirque En Piste avec Romano
1, place Louis Braille
06 83 46 53 69**

Centre sociaux



STAGE QI-GONG

Le CSC du parc de la Jeunesse organise des ateliers de Qi-Gong dont l'objectif est la gestion du stress en entreprise, à l'école, dans le cercle familial et social. Des techniques respiratoires,

de relaxations physiques et mentales seront utilisées et enseignées, ainsi que des pratiques de gestion des émotions notamment dans les conflits. Ouvert à tous, séances indépendantes les unes des autres. Inscription obligatoire avant le stage.

Samedis 6 et 27 juin, de 10h à 12h.
Tarifs et infos supplémentaires auprès de l'accueil ou sur le site internet.
CSC Parc de la jeunesse : 18, rue Paul Painlevé - 04 72 27 44 10



CENTRE DE LOISIRS

Cet été, le CSC du Parc de la jeunesse accueillera les enfants âgés de 3 ans ½ à 11 ans du 6 au 31 juillet (fermeture en août).

Inscription pour été et/ou pour les mercredis de l'année scolaire 2015/2016 :

Du 15 juin jusqu'au 3 juillet :

- les lundis, de 16h30 à 18h45,
- les mardis, de 13h30 à 16h30,
- les mercredis, de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 19h00.

Et du 6 au 31 juillet (en fonction des places disponibles) : les lundis, mardis et mercredis, de 14h30 à 16h30.

À noter : pas d'inscription possible la veille pour le lendemain

Pour connaître les pièces à fournir et récupérer un dossier d'inscription, consultez le site Internet de l'association : <http://csccaluire.fr>

**Centre social et culturel
 du Parc de la Jeunesse
 18, rue Paul Painlevé
 04 72 27 44 10**

Ciné plein air



Comme chaque année, la Ville de Caluire et Cuire vous offre deux séances de cinéma en plein air.

Plus d'informations en page 7.

Bibliothèque Municipale



Retrouvez l'agenda de la bibliothèque municipale en page 33.

Vie citoyenne

RENDEZ-VOUS DU MARCHÉ



Les élus du Conseil municipal vous donnent rendez-vous samedi 6 juin sur le marché de Montessuy. Ce sera l'occasion de leur poser des questions, de leur faire des suggestions ou tout simplement, de discuter avec eux.

Samedi 6 juin, de 9h à 12h.
Marché de Montessuy :
allée de la jeunesse.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL



Lundi 22 juin, à 19h30.
Salle du Conseil municipal,
Hôtel de Ville
Place du Docteur Dugoujon.

SÉANCE DE CLÔTURE DU CME



La séance de clôture du mandat 2014-2015 du Conseil municipal d'enfants (CME) sera l'occasion pour les jeunes élus de présenter les projets qu'ils ont réalisés et de revenir sur un mandat riche et efficace. La séance est publique, venez les écouter !

24 juin, à 18h.
Salle du Conseil municipal.
Hôtel de Ville :
place du Docteur Dugoujon.

Commémorations

JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE



Lundi 8 juin, à 18h.
Place Gouailhardou.

APPEL HISTORIQUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Jeudi 18 juin, à 18h.
Mémorial Jean Moulin :
1bis rue Jean Moulin.

VISITES DU MÉMORIAL JEAN MOULIN

À l'occasion de l'anniversaire de l'arrestation de Jean Moulin, des visites gratuites du Mémorial seront organisées **le dimanche 21 juin, de 10h à 12h et de 15h à 18h.**
Renseignements au 04 78 98 85 26.

JOURNÉE DE LA RÉSISTANCE

Dimanche 21 juin, à 11h15.
Place Gouailhardou.

À noter

Forum des associations



La 7^e édition du Forum des associations aura lieu le samedi 5 septembre, de 10h à 18h.

Nouveauté cette année : la manifestation se déroulera à l'intérieur du gymnase Lachaise (1, rue Curie).

Venez nombreux rencontrer les responsables d'association et découvrir les nombreuses activités proposées dans notre commune

caluire
à cuire

La ville vous offre cinés en plein air

2



SAMEDI 27 JUIN, À 22H.
Qu'est-ce qu'on a fait au bon dieu ?

Esplanade de l'Hôtel de Ville.

SAMEDI 4 JUILLET, À 22H.
*Mr Peabody et Sherman :
Les voyages dans le temps.*

Parc des Berges de Saint-Clair.

ENTRÉE GRATUITE